Funérailles des morts glorieux

Nous rappelons que c'est aujourd'hui mercredi, à 13 h. 30, qu'auront lieu à l'église Notre-Dame les funérailles solennelles des militaires dont les noms suivent :

Victorien Ducatillon, caporal 162e d'inf., méd. mil., croix de guerre, rue d'Alger, 8, mort pour la France à Thiennville (Alsace), le 25 mai 1919 à l'âge de 23 ans. Il est le fils de M. Ducatillon, sous inspecteur de police.

Henri Doroubaix, soldat, 40e chasseurs à pied, croix de guerre, rue Pierre-de-Roubaix, impasse Saint-Paul, 6.

Carlos Heersaert, soldat, 1er d'inf., méd. mil., croix de guerre, rue de Bouvines, 101.

Edmond Deleux, soldat 338e d'inf., méd. mil., croix de guerre, rue du Tilleul, 176, cour Lefebvre-Dhondt, 11.

Désiré Brequet, soldat, 1er d'inf., méd. mil., croix de guerre, rue d'Arcole, cour Voreux, 9.

Charles Doby, soldat 6e chasseurs, méd. mil., croix de guerre, rue J.-B. Glorieux, cour Saint-Martin, 19.

Alfred L'Hoest, soldat 9e chasseurs à pied, méd. mil., croix de guerre, rue Duguesclin, 37.

Oscar Burghgraeve, soldat 107e d'inf., rue de l'Alma 224, cour Decock, 13.

Les familles sont priées de se trouver au Dépositoire à 1 h. ¼.

LES BAUX EMPHYTHÉOTIQUES DES HOSPICES DE ROUBAIX. — L'Administration des Hospices de Roubaix nous prie d'insérer :

Dans le communiqué paru ce jour concernant les Baux emphytéotiques, il s'est glissé une erreur que l'Administration des Hospices tient à rectifier.

Le jugement fortement motivé du Tribunal civil de Lille, ne concerne que les contrats des arrentataires, qui n'ont nullement été reconnus comme « Baux à Loyer », tout est là!

Si le principe que « Nul ne peut accorder un droit qu'il n'a pas » est vrai en général, il n'est pas applicable en cette circonstance, car ce ne sont pas les propriétaires qui ont à accorder (nul ne le ferait) les prorogations aux locataires, la loi seule les leur donne.

Partant de ce principe, l'Administration des Hospices de Roubaix, accorde aux locataires les droits de prorogations que la loi leur confère et ceux sans bourse délier; ils n'ont donc pas à participer à des frais de procès qui ne les concernent pas.

Beaucoup de locataires, du reste, l'ont compris et ont déjà terminé avec les Hospices.

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux des Hospices, rue de Blanchemaille, tous les après-midi, sauf le samedi.

HALLE FLIPO. Beurre fin 10, extra fin 12.50. Chester extra 7 fr. Hollande gras 7, extra 9, vieux 10. Gruyère 7, extra 11, voir autres. Pain d'épices 3 et 3.75. Vin 1.60. Café 8.50. Margarine extra 5. 85915d

L'ANNUAIRE DU TÉLÉPHONE. — On nous prie d'insérer :

La distribution de l'annuaire du téléphone commencera à partir du jeudi 2 février, au bureau de la comptabilité, 1er étage 2, rue Nain, à Roubaix, de 8 à 12 h. et de 14 à 17 heures.

Les abonnés sont invités à se présenter munis d'un reçu affectant la forme suivante « Reçu un annuaire des téléphones année 1921 » ; ajouter à cette mention le numéro d'appel téléphonique, la signature de l'abonné ou de son fondé de pouvoirs et le cachet de la maison.

Dans les abonnés reçus avant le 25 août 1921 pourront se présenter, pour relire avec cette date seront convoqués plus tard. Les abonnés qui ont résilié leur abonnement n'ont pas droit à l'annuaire.

MÉDAILLE DE LA GRANDE GUERRE. — Pour cachet en gros, MM. les Horlogers-Bijoutiers de Roubaix-Tourcoing et cantons sont priés de s'adresser chez M. Fourgous, 49 bis, Grande-Rue à Roubaix. 85906d

SUCCÈS UNIVERSITAIRE. — Nous apprenons que notre concitoyen, M. Robert Motet, vient de passer avec succès l'examen de fin d'études de Chirurgie-dentaire à la Faculté de Médecine de Lille.

DON POUR LA CAISSE DES RETRAITES DES SAPEURS-POMPIERS. — M. Dubar-Delespaul, manufacturier, 26, rue des Lignes, a fait parvenir à M. le capitaine-commandant la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, la somme de cinquante francs, pour la caisse des retraites, en remerciement de la rapidité apportée lors de l'alerte du 26 janvier.

COKE DE GAZ. — Pour éviter toute confusion avec le tarif d'une usine voisine, la Société Roubaisienne d'Eclairage confirme et rappelle que son tarif est le suivant pour enlèvement sur la cour de l'Usine à Gaz de Roubaix, 58, r. de Tourcoing:

Cassés	5 frs 50 l'Hl.
Tout-Venant	4 frs 60 »
Gaillon	3 frs 60 »
Fin	2 frs 60 »

Transport en plus p/ livraison à domicile. 85806d

LES ARGUMENTS FRAPPANTS. — Procès-verbal a été dressé à la charge de Mesdames Poissonnier, née Aline Durieux, 34 ans, ménagère, rue Saint-Joseph, 54, et Dupont née Marie Dupardin, 29 ans, ménagère, 52 rue Saint-Joseph, qui, au cours d'une discussion en sont venues aux mains.

ACTES DE GAMINERIE COUPABLES. — M. Charles Mulot, 30 ans, commis des postes au Central télégraphique, rue de la Potennerie, 104, a porté plainte contre des inconnus qui ont commis des déprédations à la clôture de son jardin ainsi qu'à un baraque située à l'intérieur de l'enclos.

Les dégâts sont évalués à une cinquantaine de francs.

La police a acquis la certitude que ce sont des jeunes gens qui sont responsables de ces dégâts. Leurs parents en seront rendus civilement responsables.

AUTO CONTRE TRAMWAY. — Lundi, dans l'après-midi, une auto-camion s'est jetée sur un tramway C et n'a occasionné que quelques dégâts matériels. Le conducteur de l'auto ne s'est pas arrêté. La police le recherche.

MEUBLES SOLIDES ET ÉLÉGANTS. — A. De Beyne, 167-169, rue Pellart. Tél. 377. (71-1

EXCES DE VITESSE. — Pour excès de vitesse en ville car, procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Henri Boos, 27 ans, savonnier, rue Lacroix, 60.

ÉCLAIREZ VOS LANTERNES. — MM. Louis Lestienne, 26 ans, rue Henri-Carrette, cour Dongeaux, et François Landrieux, 23 ans, entrepreneur, boulevard de Reims, 74, ont fait l'objet de procès-verbaux pour défaut d'éclairage à l'arrière de leur auto.

BRIQUETERIES

Spécialité de Locomobiles et Demi-Fixes économiques, disponibles et visibles en marche en nos Ateliers. — Etablissements V. SAELEN, à Lomme-les-Lille (Téléph. 24-29 Lille). 84654

CROIX

FUNÉRAILLES D'UN SOLDAT MORT POUR LA FRANCE. — Les funérailles de Henri Picavet, membre de l'Union Mutuelle Croisienne, caporal au 216e régiment d'infanterie, décoré de la croix de guerre, avec palmes, tombé au champ d'honneur, le 4 août 1918, à Violu (Vosges), à l'âge de 20 ans, et ramené du front, auront lieu jeudi 2 février, à 9 heures, en l'église Saint-Martin. La levée du corps se fera au Dépositoire militaire de l'Hospice, à 8 h. ½.

— Le Bureau de l'Union Mutuelle Croisienne prie tous les sociétaires libres de vouloir assister aux funérailles de leur camarade.

STATISTIQUE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Pendant l'année 1921, il a été enregistré à la Mairie, 822 déclarations d'accidents de travail.

UN OUVRIER BRÛLÉ PAR DE LA FONTE. — A l'atelier de fonderie des usines de la G.I.M.A., un fondeur, M. Auguste Castelain, 38 ans, demeurant rue du Chemin-de-Fer, 47, à Roubaix, a été brûlé au pied gauche par un jet de fonte en fusion. 3 semaines de repos.

Assurez-vous sur la Vie

contre l'INCENDIE, contre les ACCIDENTS, à

Monsieur André PIAT

Agent Général des Cies d'Assurances L'ABEILLE

18, Rue des Lignes, Roubaix

WASQUEHAL

LA FIÈVRE APHTEUSE. — L'existence de la fièvre aphteuse ayant été constatée sur trois animaux bovins de l'exploitation Vanriest-Planquart, cultivateurs, rue de Roubaix, M. le Préfet du Nord a pris l'arrêté suivant :

Est déclaré infecté de fièvre aphteuse le territoire désigné ci-après : toute la partie du territoire des communes de Wasquehal, Croix et Mouvaux comprise entre la rue de Tourcoing prolongée par la rue Louise-Michel, la rue de Croix à Wasquehal prolongée par la rue de la Gare à Croix, jusqu'à la rue du Creusot, la rue du Creusot prolongée par la rue des Ogiers et la rue de la Mackellerie jusqu'à la rue de Roubaix à Mouvaux, la rue de Roubaix depuis la Mackellerie jusqu'à la rue de Tourcoing.

Ce territoire est divisé en deux zones, la première dite zone d'interdiction comprend la partie dudit territoire située dans un rayon de 300 mètres autour de l'exploitation Vanriest-Planquart et comprenant par la suite de nouvelles parties de territoire de 300 mètres de rayon autour de toutes autres exploitations incluses dans le périmètre ci-dessus délimité et où éclaterait la fièvre aphteuse. La deuxième zone dite zone d'observation comprend le reste du territoire déclaré infecté. Des écriteaux portant les mots : « Fièvre aphteuse » ont été apposés aux limites de la zone d'interdiction sur toutes les voies qui y donnent accès.

BLESSÉ A LA MAIN. — Aux ateliers de la Chaudronnerie Desplerres, rue de la Sablerie, un ouvrier, Gaston Desplerres, 17 ans, a eu un doigt écrasé en coulant de la tôle. 15 jours de repos.

ASSURÉS DES RÉPARTITIONS OUVRIÈRES. — L'Administration des Postes procédera à domicile à l'échange des cartes des assurés nés en janvier. Les intéressés sont tenus de tenir leur carte à la disposition du facteur qui l'échangera contre une nouvelle carte valable jusqu'au 31 janvier 1922.

ERA

La seule margarine aux fruits d'Orient purement végétale et la plus digestive pour les estomacs délicats. - En vente dans toutes les épiceries. 85328

WATTRELOS

A LA CASERNE DES DOUANES DE LA RUE DE LEERS. — M. le capitaine Pontoise a procédé dans la cour de la caserne des douanes de la rue de Leers, à la remise de la médaille militaire à quatre préposés des douanes de Wattrelos : MM. Berbudeau, Chanez, Deleglise et Guillaume.

Ces quatre préposés se sont particulièrement distingués pendant la guerre et ont reçu plusieurs blessures et citations.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS MUTILÉS ET RÉFORMÉS. — Le Conseil d'administration de ces sociétés prient leurs membres d'assister aux funérailles des camarades qui auront lieu jeudi prochain, à 9 h. 30, à Saint-Cloud (Centre).

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Charles Vanhove, 37 ans, manœuvre à l'usine Kahlmann, a eu les mains et les pieds brûlés par du liquide bichromaté. — Camille Boxte, 55 ans, manœuvre à la même usine, a eu les mains brûlées. Incapacité de travail de 20 à 30 jours, sauf complications. — Emile Vandenbenne, 17 ans, aide-chauffeur d'entretien à l'usine Dhallum-Lepers frères, a eu le fait une entorse du pied droit en sautant de voiture.

CHARIOT SANS LANTERNE. — La police a verbalisé contre un charretier dont le véhicule n'était pas éclairé.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — La taxe sur chiffre d'affaires du mois de janvier sera perçue au Bureau des contributions, rue Faidherbe, 75, du 1er au 10 février. A l'avenir, le dépôt des demandes d'indemnisation sur dommages de guerre, devra être fait au dit bureau, du 1er au 10 de chaque mois pour le mois expiré.

CHAMBRES A COUCHER, — SALLES A MANGER CABINET DE TRAVAIL, SIÈGES ANGLAIS en cuir

Le plus grand et le plus beau choix

G. WIART ET Cie

LILLE, 79, r. Nationale (pr. de « La Dépêche »)

LANNOY

LES TROTTOIRS AUX PIETONS. — Procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Jules Voisnart, 54 ans, fileur, rue du Fresnoy, 78, pour avoir circulé à vélo sur un trottoir.

FLERS

RETOUR DU CORPS D'UN SOLDAT. — On vient de ramener à Flers, le corps de M. Achille Chantraine, mort pour la Patrie. Ce brave, dont les parents habitent rue de Lille, était de la classe 1911. Il faisait partie du 147e R. I. Evacué en 1917, à l'hôpital de Rambervillers, il y mourut le 16 avril, des suites d'une maladie contractée aux tranchées.

La glorieuse dépouille de ce brave a été déposée dans une chapelle ardente de l'église en attendant les funérailles.

CONSULTATION DE NOURRISSONS, demain jeudi, à 14 h., pour la section du Bourg au local habituel.

HEM

C'EST DÉFENDU. — J.-B. Loquegnies, trappeur, à Chéreng a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir circulé en vélo sur un trottoir interdit.

TOUFFLERS

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu jeudi 2 février, à 14 h. 30, à l'école des filles, rue de l'Eglise.

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL EN 1921. — Naissances 36 : mariages, 23 : divorces, 2 : décès 28 : morts-nés : néant. 15 transcriptions par décès ont été effectuées.

LEERS

CONSULTATION DES NOURRISSONS jeudi 2 février, à 1 h. 30, pour tous les enfants de moins de 18 mois.

Il est rappelé qu'elle est obligatoire pour tous les enfants placés en nourrice dans la commune.

WILLEMS

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu mercredi 1er février, à 15 heures, sous la présidence de M. le docteur Lamotte.

LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES — Le paiement aura lieu vendredi 3 février, de 13 h. à 16 h., chez M. Escquerre, débitant, rue de Lannoy, et chez Mme Agache-Dufermont, maison communale.

ANNAPPES

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception des impôts, le 8 février, de 8 h. à 11 h., chez M. Delcourt, Grand'Place, et chez M. Hennebelle, débitant de tabac.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MERCREDI 1er FÉVRIER :

Caisse d'Epargne, de 9 h. 30 à 11 h. 30, et de 14 à 16 h.

Hôtel de Ville, bureaux ouverts au public, de 10 h., à midi et de 14 à 16 h.

Bibliothèque communale, de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.

Fête du patriotisme: séance du concours artistique, à 20 h., à l'Hippodrome.

UN COLLÈGE PENDANT LA GUERRE (1)

C'est un des aspects de la vie en pays envahi qui nous est présenté par Monsieur le chanoine Leleu, supérieur de l'Institution libre du Sacré-Cœur, dans une séduisante brochure qu'il vient de faire paraître sous ce titre : « **Un collège libre durant la guerre. — L'Institution du Sacré-Cœur, de 1914 à 1918** »

L'auteur s'est attaché à retracer l'œuvre d'éducation et de patriotisme qui s'est accomplie au Collège de Tourcoing pendant l'occupation. Il l'a fait avec un réel souci de la vérité historique, étayant ses affirmations d'exemples judicieusement choisis et d'anecdotes à la fois gracieuses et émouvantes. On ne peut mieux décrire l'état d'âme de l'adolescent désespéré de

« ...vouloir à l'Histoire ajouter des chapitres
« Et puis n'être qu'un front qui se colle à des vitres »

Il fallait enseigner à cette ardente jeunesse la fécondité d'apparentes inerties et lui montrer qu'un moyen pour elle de contribuer à la victoire c'était d'accomplir vaillamment son humble devoir.

Sous l'impulsion du Supérieur et de ses dévoués collaborateurs, la vie du Collège s'est organisée comme en temps normal, on peut s'en faire. Malgré la création d'une ambulance dans les locaux scolaires, les tracasseries des nouveaux occupants, les escarmouches entre le personnel allemand de l'hôpital et la direction du Collège, les incidents tragiques dans leur puérilité occasionnés par le contact de deux civilisations opposées prenant pour champions, d'un côté des enfants, de l'autre une soldatesque grossière, malgré les luttes dans lesquelles la force et la morgue sombrent sous le ridicule, malgré les obstacles sans nombre accumulés par l'ennemi, l'Institution libre du Sacré-Cœur reste fidèle à sa glorieuse mission.

Les événements malheureux se précipitent : un ordre de la Kommandantur prescrit l'évacuation totale de l'immeuble en trois jours. De tous côtés on se fait un honneur de donner asile aux proscrits. Les élèves s'improvisent déménageurs : ils chargent sur des véhicules variés le matériel scolaire et les meubles de leurs professeurs. L'amour de la nouveauté et le piquant de la situation sont bien pour quelque chose dans leur entrain, mais qui songerait à leur en faire grief? Servir à la fois le bien public et l'intérêt particulier, chef-d'œuvre de politique, a-t-on dit.

Maintenir dans des circonstances tragiques son traditionnel esprit d'allègre discipline, ses méthodes réputées de formation religieuse et intellectuelle, c'eût été déjà pour le Collège de Tourcoing une œuvre capable de forcer l'admiration. Mais de même que le propre des doctrines de lumière est de tendre au prosélytisme, de même le Collège de Tourcoing a fait rayonner la vie intense qu'il conservait au prix de douloureux efforts. Sur cette organisation plusieurs fois séculaire viennent se greffer d'autres œuvres, quelques-unes provisoires, mais combien opportunes !

En octobre 1917 les communications avec Lille sont interrompues. Cette mesure de l'autorité allemande condamne à l'inaction les jeunes gens inscrits aux Facultés et aux divers Instituts supérieurs de Lille.

Le Collège du Sacré-Cœur fonde, dans un local de fortune, des « Cours d'enseignement supérieur », sorte d'Université foraine avec son corps professoral, ses diverses Facultés, ses registres d'inscriptions. N'était cette originalité, l'assiduité aux cours, l'illusion serait complète. La section juridique, par exemple, comporte la préparation des trois années de licence et des deux années de capacité ; elle réunit près de quarante étudiants et auditeurs.

Au total une centaine de jeunes gens de la région, sortant des collèges et du lycée ou inscrits aux Facultés libres et officielles, purent ainsi commencer ou poursuivre leurs études supérieures.

Et la meilleure preuve que nous sommes en présence d'une véritable Université, et non d'une œuvre de façade, c'est qu'en sa faveur, l'Autorité Académique apporte un tempérament aux rigides prescriptions administratives. Monsieur le Recteur Lyon prend l'heureuse initiative d'envoyer à Tourcoing un groupe de Professeurs de la Faculté de Droit pour permettre aux étudiants de conquérir leurs diplômes. Une session d'examens se tient en juillet 1918, une véritable session qui nous ramène les attentes fiévreuses dans les couloirs, les faux pessimismes, de nombreux succès... et quelques échecs : mais qui s'en plaindrait, sauf les candidats malheureux, puisque c'est la marque que les épreuves sont sérieuses.

Il y a plus : l'audace des Corps enseignants gagne la Magistrature et, au mois d'août, le Tribunal civil de Lille se substituant à la Cour d'appel accepte les serments de nouveaux avocats. Après l'armistice, d'ailleurs, les pouvoirs compétents ratifièrent les décisions qui avaient été prises avec toutes les garanties voulues.

Ceux qui ont lu, et ils sont nombreux, le précédent ouvrage de M. le Chanoine Leleu : « **Les otages Français de représailles en Lithuanie** », désireront vivement se procurer la nouvelle brochure dans laquelle ils espèrent trouver les qualités qui les ont charmés et séduits. Nous pouvons affirmer qu'ils ne seront pas déçus.

Charles LANNOY.

(1) A l'Institution libre du Sacré-Cœur, 111, rue de Lille, Tourcoing. — France, 2 francs.

L'EFFONDREMENT D'UN ENTREPOT DE CHARBON A LA GARE DES FRANCS

UN OUVRIER BLESSÉ DÉGATS MATERIELS IMPORTANTS

Sur le coup de onze heures, mardi matin, les pompiers étaient mandés par téléphone, rue de Paris, où un accident d'une certaine gravité venait de se produire.

Aussitôt, le départ des autos-pompes et du fourgon de secours et de l'ambulancière de l'Hôpital civil avait jeté l'émoi en ville, où l'on croyait déjà à une épouvantable catastrophe. Heureusement il n'en était rien. En réalité, il s'agissait simplement d'un accident matériel, dont les dégâts sont cependant assez importants.

Au numéro 247 de la rue de Paris, à proximité du passage à niveau de la gare des Francs, se trouve l'entrepôt de charbon de la Société Coopérative « La Tourquennoise ».

Sur un vaste quadrilatère d'une superficie de près de 2.000 mètres, se trouve édifié un hangar aux proportions gigantesques, solidement charpenté avec des poutres de bois, les nefs couvertes en tuiles, reposent sur les piliers de briques et des poutres en bois.

Cette construction qui existait avant la guerre, offrait toute garantie de résistance.

Seulement, pendant l'occupation, les Allemands qui s'étaient installés dans le hangar, y avaient creusé le sol en tous sens.

Mardi matin, vers onze heures, quatre ouvriers de la Coopérative étaient occupés à la manœuvre d'un wagon de charbon à l'intérieur de l'entrepôt, quand leur attention fut attirée par un craquement sourd provenant du fond du magasin. Au même instant, la nef vers la voie ferrée s'écroula avec fracas sur toute sa longueur. Trois des ouvriers qui avaient perçu le bruit s'étaient empressés de fuir, mais, revenus de leur surprise, ils furent pris d'inquiétude sur le sort de leur camarade, M. Camille Delannoy, qui n'avait pu les suivre dans leur fuite précipitée.

C'est alors qu'ils avisèrent le poste de secours de la rue de la Paix.

Arrivés sur les lieux, les pompiers s'étaient aussitôt mis à sa recherche. L'infortuné fut retrouvé sous une grosse poutre, au milieu d'un enchevêtrement de lattes et recouvert des débris de matériaux. Dégagé très rapidement, M. Delannoy fut transporté par les pompiers sur la voiture d'ambulance et dirigé vers l'Hôpital civil. M. Delannoy ne porte aucune blessure apparente; il se plaint de douleurs à l'épaule et à la jambe droites. Son état n'en n'ailleurs rien d'inquiétant.

La victime est âgée de 55 ans; elle est veuve et habite rue de Bapaume, à Tourcoing.

A la première alerte étaient arrivés sur les lieux, MM. Lenfant, commissaire central; Maréchal et Gabillaud, commissaires des 4e et 3e arrondissements.

L'effondrement du hangar serait attribué à des infiltrations d'eau résultant probablement des fouilles des boches, qui auraient occasionné un affaissement de terrain.

Les dégâts n'ont pu être évalués, mais ils semblent à première vue, assez importants.

La Fête du Patriotisme de mai

Les séances du concours artistique

On nous prie de publier les communications suivantes :

« Pour l'Humanité... » Ce film est celui qui s'est proposé de représenter le plus complètement l'épopée de la Grande Guerre.

Il se déroule surtout sur notre chère terre meurtrie par les batailles et les bombardements, et la variété des secteurs représentés fait de l'ensemble du panorama de bataille une œuvre récemment saisissante et d'une ampleur insoupçonnée. Les auteurs ont voulu montrer quelle affreuse puissance de mal avait été pour le monde entier l'agression de l'Allemagne. C'est dans les lointaines plaines du Canada que se noue et que plus tard, près de nombreuses tombes prématurément ouvertes se déroulera le grand drame évoqué dans des tableaux admirables.

Pour nous, Français, il est doublement intéressant de sentir quels sentiments, hérités de leurs ancêtres français, les héros canadiens apportèrent aux rudes combats du front... Et tous nos combattants voudront revivre encore cette épopée de douleur et de grandeur...

Le temps a quelque peu estompé les arêtes vives et douloureuses des souvenirs d'horreur d'alors, et revoir devient un austère plaisir, car ce plaisir est fait de devoir accompli et d'espérance à réaliser.

A cette leçon toute frémissante, nul ne saurait demeurer froid et indifférent : le succès du film « Pour l'Humanité... » va se retrouver entier mercredi et jeudi prochains. Les réductions consenties par la direction de l'Hippodrome (prix des places : 0.50, 1, 2 et 3 francs) seront accueillies avec double plaisir par les amateurs des beaux spectacles, et les candidats de nos concours auront devant les yeux un musée incomparable et vivant où ils pourront puiser largement l'inspiration et le modèle.

LE MEURTRE de la rue de l'Amiral-Courbet

DESCENTE DU PARQUET

Nous avons relaté les circonstances du drame qui s'est déroulé la semaine dernière, rue de l'Amiral-Courbet. Un manœuvre de maçon, Albert Pupe, tua d'un coup de couteau à la gorge la fille de son amie, Maria Machaux.

L'instruction de cette affaire a été confiée à M. le juge d'instruction Glorian, du Parquet de Lille. Certains points de l'instruction n'ayant pu être établis, le magistrat a jugé nécessaire de se transporter sur les lieux. Le Parquet, représenté par M. Fleffé, procureur de la République, et M. Glorian, juge d'instruction et son greffier, est descendu à Tourcoing mardi vers 10 h. Les magistrats accompagnés de M. Lenfant, commissaire central, se sont transportés r. de l'Amiral-Courbet. Outre certains renseignements, M. le juge d'instruction voulait vérifier un point de détail à savoir où le meurtrier se trouvait caché à l'arrivée de la femme Machaux et de sa fille, la victime du meurtre.

Le Parquet est reparti pour Lille vers onze heures.

A la Fédération Amicale DES Combattants de la Grande Guerre

La chasse aux Boches

On nous demande de publier l'appel suivant :

Les Combattants de Tourcoing ont appris avec surprise, qu'un Boche, non déclaré, avait trouvé du logement dans une maison de la ville. Ils adressent l'expression de leur plus profonde indignation aux personnes qui se sont rendues coupables d'un tel acte.

Ils félicitent sincèrement M. Lenfant, commissaire central, et la police de Tourcoing, de cette découverte qui leur fait le plus grand honneur, et ils prient instamment tous les Tourquennois, et tout particulièrement les Combattants, de faire la chasse aux Boches, et de signaler, au Bureau de la Fédération, tous les intrus de cette espèce, qui ne sont pas régulièrement inscrits au bureau des étrangers à la mairie.

Séances instructives à l'Hippodrome

On nous adresse la communication suivante :

Nous attirons l'attention de nos adhérents sur les dernières séances de représentations historiques organisées par le Comité de la Fête de Patriotisme et de Bienfaisance, qui auront lieu à l'Hippodrome, ce soir mercredi, à 8 heures, et demain jeudi, en matinée, à 3 heures et en soirée à 8 heures.

Le programme annoncé comporte en particulier le film de guerre : « Pour l'Humanité », film documentaire du plus haut intérêt pour nos Poilus et leur famille, qui verront se dérouler sur l'écran les scènes terribles et authentiques de la vie des tranchées, attaques, bombardements, etc.

Le programme sera complété par des films instructifs et comiques entr'autres : « Dudule apprenti guerrier », le désopilant comique, qui provoquera le fou-rire de l'assistance.

Les prix des places étant particulièrement réduits pour ces séances exceptionnelles, à 50 centimes, 1 franc, 2 francs et 3 francs, nous engageons tout spécialement nos adhérents et leur famille à en profiter et nous comptons qu'un grand nombre d'entr'eux se feront ensuite un plaisir de participer au concours organisé par le Comité de la Fête, qui en a donné précédemment les conditions et qui sera doté de prix importants.

Les funérailles d'un combattant Belge

La Commission de la Fédération annonce à ses adhérents le retour du camarade Jérôme Baratto, volontaire de guerre, du 3e régiment de ligne de l'armée belge, tué à Vinckem, le 8 novembre 1917.

La levée du corps se fera en gare de Tourcoing, aujourd'hui mercredi à 10 heures ½, et les funérailles auront lieu à 10 heures ½, en l'église Notre-Dame de Lourdes.

Elle espère que les adhérents libres de leur temps voudront bien assister à ces cérémonies et montrer ainsi une fois de plus l'amitié qui existe entre les combattants Belges et Français.

Avis important. — Nous avons reçu à plusieurs reprises des lettres très intéressantes de nos adhérents, malheureusement anonymes. Nous prions instamment leurs auteurs de nous les confirmer sous leur signature. Ils peuvent compter sur notre plus entière discrétion. Inscrire sur l'enveloppe la mention personnelle.

CERCLE DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — La fête de famille réservée aux membres honoraires, aux membres actifs ainsi qu'à leur famille, coïncide avec la Saint-Blaise. Elle aura lieu au Gymnase municipal, le dimanche 5 février, à 17 h. 30. La Commission a pris toutes dispositions pour donner un éclat spécial à cette belle fête.

Les sociétaires qui, par changement d'adresse, oubli ou erreur n'auraient pas reçu leur invitation, sont priés de s'adresser au siège de la Société.

A LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS BELGES (Section de Tourcoing). — On nous prie d'insérer :

La Commission fait un chaleureux appel à tous les membres de la section pour assister à la réception du corps du camarade Jérôme Baratto, volontaire de guerre au 3e régiment de ligne, tué à Vinckem, le 8 novembre 1914. Réunion ce jour, mercredi, à 19 h., à la gare de Tourcoing.

LES FUNERAILLES D'UN VETERAN. — En l'église Saint-Christophe, mardi, à huit heures un quart, ont eu lieu les funérailles d'un vieux brave, M. François Leman, combattant de l'armée d'Italie, père de M. Emile Leman, ancien chef de la Sûreté.

Le convoi était précédé d'une délégation de la Société des Anciens Sous-Officiers et Soldats avec son drapeau.

Devant la nombreuse assistance assemblée au bord de la tombe du vieux brave, M. Louis Tiberghien président de la Société, a retracé la carrière militaire du défunt qui était l'honneur de la Société des Sous-Officiers et Soldats.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE EN L'HONNEUR DE M. WAGNON. — Mardi à midi, M. Wagnon, directeur des Bains municipaux, a été reçu à l'Hôtel de Ville par l'Administration municipale. M. Leduc, maire, entouré de ses adjoints, a adressé à M. Wagnon ses félicitations pour la décoration d'officier d'Académie qui vient de lui être décernée, et lui a fait part de sa satisfaction pour les résultats obtenus dans l'établissement de bains. Un vin d'honneur a terminé cette petite réception intime.

A LA COMMISSION AGRICOLE. — MM. les Cultivateurs de Tourcoing sont avisés que la réunion mensuelle aura lieu au siège, le jeudi 2 février, à 17 heures précises. Présence indispensable pour signatures de pièces relatives à la répartition des chevaux et vaches et des statuts syndicaux. Communications.

LES CONFERENCES DU JEUDI A LA MAISON DES ŒUVRES. — La conférence de demain 20 heures précises, sera donnée par M. le chanoine Delsaux. L'éloquence pittoresque de l'orateur et le cachet artistique des vues documentaires qui donnent à son récit une vie intense, attireront une nombreuse assistance à la Maison des Œuvres. Comment la Pologne, coupée en trois morceaux comprimés sous la botte des trois empereurs, a-t-elle pu ressusciter? C'est ce que dira M. le chanoine Delsaux. Retenez vos places pour venir l'entendre.

A L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE LA RUE DU CALVAIRE. — Tous les anciens élèves sont priés d'assister aux funérailles de leur camarade, M. Jérôme Baratto, mort pour la patrie, à l'âge de 28 ans, engagé volontaire au 3e régiment de ligne, dans l'armée belge, qui auront lieu aujourd'hui, 1er février, à 10 h., en gare de Tourcoing, et à 10 h. 30 à l'église Notre-Dame de Lourdes. La famille habite 54, rue Aubry.

AUX BAINS MUNICIPAUX. — Les travaux de transformations n'étant pas terminés à l'établissement des Bains, les services de bains en balnoire et hydrothérapie ne pourront reprendre que jeudi, 2 février; le bassin de natation, vendredi 3 février.

DEUX MEURTRIERS EXTRADÉS. — Les autorités belges ont amené à la frontière et remis aux gendarmes de Tourcoing, deux dangereux individus, Félix Gérardon, 20 ans, et Elie Bernardo, 21 ans, tous deux journaliers, réclamés par le Parquet de Meulis pour tentative de meurtre et vol.

Les prisonniers sortaient de la prison de Forest-lez-Bruxelles.

LA FICHE EST OBLIGATOIRE. — La police a relevé contravention contre Fernand Josson, boucher, rue de Gand, 56; J.-B. Hoquet, boucher, rue du Haze, 61, pour ne pas avoir remis la fiche d'achat aux clients.

L'HEURE DE LA RETRAITE. — Contravention a été dressée contre J.-B. Castelain, cabaretier, rue du Moulin-Fagot, 80, pour fermeture tardive de son débit.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE s'est déclaré hier, vers midi et demi, chez M. Lemaire, imprimeur, 28, Grand'Place. Le feu, qui s'était communiqué à quelques feuilles de papier, a pu être éteint très rapidement. Les dégâts sont insignifiants. Les pompiers, qui avaient été requis, n'ont pas eu à intervenir.

A LA SAUVEGARDE DES NOURRISSONS. — La Sauvegarde des Nourrissons informe les mères de famille que, se trouvant dans l'impossibilité de chauffer les locaux, il n'y aura pas de consultation le mercredi 1er février courant.

GRANDE BAISSE sur les prix du **COKE** de l'Usine à Gaz de Tourcoing

	Prix d'un Hectolitre
Nos 1 ou 2	5 fr. au lieu de 6 fr.
No 0	4.50 au lieu de 5.75
Gréillon	3 fr. au lieu de 3.75

Rabais sérieux p/ quantités importantes 85397
Transport à domicile : 0.60 en plus à l'hectolitre.

MOUVAUX

SOUVENIRS DE L'OCCUPATION. — La mairie a été avisée qu'un obus et une grenade avaient été trouvés dans le parc de l'habitation de M. Masurel, rue de Lille ; d'autre part, un obus a été découvert dans la citerne de la maison de M. Ebtagon, boulevard Carnot. Le service de la Récupération militaire a été prévenu par les soins de la mairie pour l'enlèvement de ces engins.

LES FUNÉRAILLES DE M. JULES VANOMESLAEGHE, tombé à la Marne le 10 janvier 1915, ont été célébrées mardi matin, en l'église du Sacré-Cœur. La levée du corps avait été faite à la chambre funéraire de l'Hospice, par M. l'abbé Taquet, curé, accompagné de M. l'abbé Dewille, vicaire de Saint-Germain. En tête du cortège, venaient : le drapeau de la Fédération des Anciens combattants, avec M. Cyrille Desurmont, président, entouré des membres de la commission; une délégation des élèves de l'école du Sacré-Cœur. Les décorations étaient portées par un militaire du 50e R.A., ami du défunt. Dans la nombreuse assistance, nous avons remarqué M. Duhem, maire de Mouvaux; M. l'abbé Motte, curé de St-Germain; M. Caramiaux, commissaire de police. Au cimetière, des discours ont été prononcés par M. Duhem, au nom des habitants et par M. Desurmont pour les Anciens Combattants. Maintenant encore, un des fils Vanomeslaeghe fait son service en Allemagne occupée. C'est une de ces belles familles du Nord qui ont contribué pour une large part à sauver la France. Nous présentons à M. et Mme Vanomeslaeghe et à leur famille, nos meilleurs sentiments de sympathie et de reconnaissance.

ALLAITEMENT MATERNEL. — Paiement des primes, lundi 6 février, à 9 heures, à la Recette Municipale, à la Mairie (rez-de-chaussée, à gauche).

IMPOT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception de l'impôt, vendredi 3 février, lettres L à Z, mardi 7, lettres A à K, au « Café des Trois Suisses ».

CONTRAVENTION. — Le garde Wattel a verbalisé à charge d'un carrelleur, M. Albert Vinckier, demeurant rue Faidherbe, 20, à Roubaix, qui roulait à vélo sur le chemin réservé aux piétons sur le Nouveau Boulevard.

MARCQ-EN-BARŒUL

LE TERRE-PLEIN DU CROISÉ-LAROCHE. — Le terrain vague se trouvant à l'intersection des boulevard de Lille-Roubaix et Lille-Tourcoing avait été labouré il y a quelque temps. Des ouvriers du Service de la Voirie de Tourcoing sont actuellement occupés à clôturer ce terrain au moyen de poteaux et de fils barbelés.

Ce terrain servira à l'installation d'une pépinière départementale, dont les jeunes arbres serviront à remplacer les arbres morts ou abattus le long des routes départementales. Une première rangée d'arbustes